

REPRÉSENTATION GRAMMATICALE DES TITRES DES CONTES IVOIRIENS : VARIATIONS STRUCTURELLES ET IDÉOLOGIQUES

Daouda FOFANA Maître-Assistant Enseignant-chercheur
Université Félix Houphouët-Boigny Cocody / Abidjan (Côte d'Ivoire)
fofdaouda04@yahoo.fr

Résumé

Les conteurs africains en général, et les ivoiriens en particulier, font usage de différentes formulations des titres de leurs récits. Ils attribuent des titres à leurs récits. Ces titres varient selon l'objectif que l'auteur s'est fixé. Le titre est la formule réduite du conte et fonctionne exactement comme la formule finale ou la formule morale du conte. Il permet de fixer l'histoire à raconter comme un enseignement à proposer. L'objectif de cette étude sera de montrer la particularité des contes chez les auteurs ivoiriens. Pour y parvenir, les factures sociocritique et morphosyntaxe investiront l'analyse pour montrer la densité des variations structurelles et sémantiques des récits oraux ivoiriens.

Mots clés : titre, conte, variation, permanence, structure

Summary

African storytellers in general, and Ivorians in particular, use different formulations of the titles of their stories. They assign titles to their stories. These titles vary according to the objective that the author has set. The title is the reduced formula of the tale and functions exactly like the final formula or the moral formula of the tale. It makes it possible to set the story to be told as a lesson to be offered. The objective of this study will be to show the particularity of tales among Ivorian authors. To achieve this, the sociocritical and morphosyntax bills will invest the analysis to show the density of the structural and semantic variations of Ivorian oral stories.

Keywords: title, tale, variation, permanence, structure

Introduction

Malgré la stabilité du discours narratif des contes, force est de constater que ce discours revêt des traits de variation. Cette variation du discours narratif des contes ivoiriens explique que ces récits, issus des auteurs ivoiriens et appartenant aux quatre grands groupes linguistiques, transcendent des éléments communs, pour accéder aux éléments spécifiques. Le conte se caractérise par des aspects remarquables surtout au niveau des titres. L'analyse aura pour objectif de catégoriser les titres des contes en révélant leurs structures et d'identifier la portée idéologique de ces transformations morphologiques. Cette approche empruntera les axes spécifiques de la morphosyntaxe pour comprendre les arrangements morphologiques qu'imposent la syntaxe et ceux de la sémantique pour saisir, au sommet et au fond, le signifié véhiculé par le signifiant que constitue le titre du conte.

1. L'analyse grammaticale des contes

1.1 : Les contes du groupe linguistique Gour (Les contes Sénoufo)

Parmi les langues les plus représentatives du pays figure le sénoufo, langue parlée dans une vaste région située au nord de la Côte d'Ivoire. Ce sont donc les contes originaires de cette région de la Côte d'Ivoire, précisément de Pégnarguehikaha, dans la région de Korhogo qui seront analysés. Pégnarguehikaha est situé à 30km de Korhogo suivant la direction de l'aéroport. Ces contes issus du groupe linguistique gour ont été recueillis par M. François Beney dans le cadre de sa Thèse de doctorat soutenue en 2007 sur le sujet : *contribution à la valorisation du conte africain issu de la tradition orale pour son inscription dans les patrimoines culturels Nationaux : Exemple de la Cote d'Ivoire.*

1- *L'arbre condescendant de l'orphelin.* (F. Beney, 2007, p.250)

☞ Nom + Adjectif + Complément du nom

- L'arbre est en lui-même condescendant et appartient à l'orphelin.
- L'arbre a de la condescendance pour l'orphelin.

Cette double approche syntaxique invite à une double interprétation du titre. Cela révèle clairement que dans les contes, on reconnaît aux végétaux et aux êtres humains le même statut.

2- *L'orpheline secourue* (F. Beney, 2007, p.250)

☞ **Nom + Adjectif**

L'adjectif qui apparaît dans la structure syntaxique de ce nom ci est le fruit de l'hypostase du participe passé du verbe secourir. L'orpheline qui est secourue... est sans doute la phrase de départ. Il faut peut-être lire dans une stratégie d'attraction d'intérêt par la suggestion d'un agent ; qui a secouru ?

3- *Les funérailles de la vieille Pétanki* (F. Beney, 2007, p.250)

☞ **Nom + Complément de nom**

Le complément de nom "la vieille" est un changement de catégorie grammaticale issue de l'adjectif "vieille". Il met en évidence l'expérience du personnage Pétanki. Mais le conte est relatif aux "funérailles" car c'est la base du syntagme nominal titre du conte. Ce titre est précis et condense l'histoire attendue. Le public s'attend donc aux détails.

4- *Noix de cola (conte Sénoufo)* (Y., Pinguilly et Al, 1997, p.10)

☞ **Nom + Complément du nom**

GN n'a pas de détermination, c'est-à-dire le nom n'est pas précédé d'un déterminant. S'agit-il d'une invitation à considérer « noix de cola » comme un nom propre ?

1.2 : Les contes du groupe linguistique akan (Les contes Baoulé)

Les contes retenus dans le grand groupe Akan ont été empruntés au répertoire Baoulé

Les Baoulés occupent le centre de la Côte d'Ivoire : Béoumi, Dimbokro, M'Bahiakro, Tiébissou, Toumodi, Yamoussoukro et Bouaké. Ils sont situés en zone de savane. Pourtant, « Araignée » qu'ils nomment Akédéba est le décepteur dans la plupart de leurs contes. Son épouse se nomme généralement Akôlou. Cette présence surprenante s'explique d'abord par leur origine commune avec les Agni (actuel Ghana), ensuite par leur appartenance au groupe linguistique Akan.

5- *L'ingratitude ou le partage du butin* (M.K., Kouakou, 1981, p.34)

☞ **Déterminant + Nom + conjonction de coordination + nom + complément de nom**

La conjonction de coordination "ou" marque l'alternative dans la structuration du titre. Le conteur propose deux titres : l'ingratitude, le partage du butin. Ces propositions impulsent la subjectivité et le libre arbitre chez le public. Peut-être le conteur a-t-il l'embarras du choix ?

6- *Mouessou* (M.K., Kouakou, 1981, p.34)

☞ **Nom propre**

Titre, très bref, présente le protagoniste un nom propre. C'est son histoire. Le conteur voudrait graver ce nom dans la mémoire du public. Savez-vous qui est Mouessou ? Ce nom est un nom proverbial dans la sphère Baoulé qui veut dire « Que ça soit ainsi... »

7- *Mort et résurrection de la chauve-souris* (M.K., Kouakou, 1981, p.34)

☞ **Nom + conjonction de coordination + Nom + Complément de nom**

La coordination met en rapport deux noms communs sans déterminant. On met en rapport deux phénomènes que le protagoniste expérimente. A fait extraordinaire, animal extraordinaire : le nom composé chauve - souris en est le témoignage.

8- *Le coup de machette et la calomnie* (M.K., Kouakou, 1981, p.34)

☞ **Nom + complément de nom + conjonction de coordination + Nom**

Un nom avec un complément de nom est coordonné à un autre nom. Il y a une relation de conséquence ou d'opposition implicite révélée par "et".

9- *La panthère, l'hyène et le bouc* (M.K., Kouakou, 1981, p.34)

☞ **Nom + Nom + conjonction de coordination + nom**

L'énumération avec l'addition en fin d'énumération pose un rapport de force descendant entre les protagonistes. À qui la victoire ? À la force ou la ruse ?

10- *La panthère et l'araignée.*

☞ **Nom + Nom**

Deux noms communs en rapport d'égalité syntaxique ; ce qui permet de présenter les protagonistes. Entente ou opposition ?

I.3 : Les contes du groupe linguistique Mandé

I.3-1 : Les contes Mandé-Nord

- **Les contes malinkés**

En Côte d'Ivoire, les Malinkés sont originaires du Nord dans les régions d'Odienné et de Kong, mais aussi de l'Ouest et du Centre-Ouest à Mankono et Séguéla. Le décepteur dans ces régions est le lièvre que les Malinkés nomment "Sosani", mais aussi l'araignée qu'ils ont baptisé "Talé".

Contes dioula recueillis à Kong (1974, p. (1-15))

11- *La petite tortue et le gros éléphant*

☞ **Nom + Adjectif + Nom + Adjectif**

Il y a deux groupes nominaux coordonnés par "et". Ces différents groupes ont un modificateur "petite" modifiant "tortue" et "gros" modifiant "éléphant". Les caractères sont donc amplifiés pour mettre en exergue leur différence et l'opposition entre eux.

12- *Quel est le plus fort des trois ?*

☞ **Phrase interrogative**

La phrase interrogative, ici, est un questionnement sur une hiérarchisation entre trois choses ou êtres. Cela est matérialisé par le superlatif "le plus fort".

13- *Ne fais de mal à l'enfant d'un proche sinon cela retombera sur toi*

☞ **Phrase impérative à valeur de conseils**

La phrase impérative à valeur de conseil pose une négation et la conséquence qui s'en suit.

14- *La jeune fille et son ami dont la mère est une sorcière*

☞ **Nom + Adjectif + conjonction de coordination + Nom + proposition subordonnée relative + nom**

Nous avons deux groupes nominaux avec modificateurs coordonnés par "et". Le premier groupe nominal à un adjectif qualificatif et le deuxième groupe nominal a une subordonnée relative.

I-4-2 : Les contes Mandé-Sud (Les contes Gouro)

Les Gouro sont originaires de Bouaflé, Oumé, Sinfra, Vavoua et Zuénoula, dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Zone de transition dont une partie se trouve en forêt et une autre en savane, l'espace Gouro considère l'araignée comme le décepteur de ses contes. A Oumé, Araignée se nomme "Truin" ou "Gogo Truin" et "Kiébou" est son épouse. A Zuénoula, le décepteur est désigné sous le nom de "Ton Nin" ou "Kolouo Ton Nin" son épouse est "Kolobou" et son fils "Ton Nin Nin".

Source : *L'Araignée, le Lièvre et autres Héros de la brousse*¹ (Contes de Côte d'Ivoire)

15- Le pauvre et le génie

☞ Nom + conjonction de coordination + Nom

Il y a deux groupes nominaux coordonnés par "et". Le premier groupe nominal est une transposition catégorielle de l'adjectif "pauvre" en nom "le pauvre". L'accent est mis sur le caractère. Le deuxième groupe nominal est une entité mystique. Quel rapport entre les deux : entente ou opposition ? Mais on se retrouve dans tous les cas dans le merveilleux.

16- Comment le fils devint empereur ?

☞ Phrase interrogative

La phrase interrogative familière est un échange entre le conteur et son public. À une question, on attend une réponse, mais ici, répondre par la négative propulsera le conte.

17- L'Origine de la jalousie des femmes (T.B. E.Irié, 2004, p.8)

☞ Nom + Complément du nom+ Complément du nom

Un nom commun modifié par deux compléments de noms successifs qui précisent le groupe nominal et donc le titre du conte.

18- Pourquoi les génies n'ont plus de village ? (T.B. E.Irié, 2004, p.8)

☞ Phrase interrogative négative

La phrase interrogative négative, outre le témoignage du dialogue entre le public et le conteur, posent l'humanité des génies, entités mystiques.

2. Catégorisation des titres des contes : indices de variations

L'on entend par catégorisation, le regroupement des titres selon leurs constances morphologiques. Les structures syntaxiques des contes en Côte d'Ivoire, et sans doute dans les autres contrées, couvrent ou (dé)couvrent des schémas qui sont réguliers et

modalisent le type de discours du conte. Ainsi, apparaissent des titres mots (simples ou composés), des titres phrases adverbiales ou nominales et des titres phrases verbales.

2.1 : Les titres constitués de phrases non verbales ou nominales

Ces titres qu'on retrouve dans les contes ivoiriens et construits autour du nom ont une morphologie variable ayant pour support le nom comme condensé sémantique déterminant le récit dans sa totalité. Ces titres nominaux peuvent être simples ou complexes à travers une volonté de spécification du récit. On retrouve donc des noms esseulés, des noms associés à des adjectifs, à des prépositions, à d'autres noms dans une relation de coordination, de juxtaposition et/ou de composition.

2.1-1 : les noms esseulés

Cette forme est la plus simple possible. Elle dégage le titre du conte par l'usage d'un nom commun ou d'un nom propre. Ce titre est très précis pour ne pas s'installer dans une thématique vague et désintéressée. L'exemple des contes "La tête" (J. Chatenet, 2004, p.104), la polygamie, (F.Beney, 2004, p.332) "Mouessou", (M.K.Kouakou, 1981, p.16) "Akissi" (M.K.Kouakou, 1981, p.16), "L'orgueilleuse" (B.Koné, 1999, p.22) justifie de fort belle manière cette idée.

Dans ces exemples de titres nominaux esseulés, le conteur évoque son récit sous forme sémantique. L'expression sémantique permet à l'auditoire de s'interroger sur l'histoire racontée. L'intérêt est donc suscité par les interrogations diverses dans l'auditoire.

Dans le conte intitulé "la tête" on se demandera de quelle "tête" il s'agit. Sera-t-il question de l'origine de la tête, ou de la réflexion ou encore du leadership, etc... ? Dans le conte intitulé "la polygamie", le sujet est fixé, il est plus clair. Mais, des interrogations demeurent quant à l'orientation du conte. De quel aspect de la polygamie sera-t-il question ? De sa positivité ou de sa négativité ?

2.1-2 : Les noms complexes.

La variation des titres de contes apparaît aussi dans la complexité positive des noms. Le titre nominal est complexe quand un élément de subordination est ajouté au nom support ou de base. Cette subordination permet de préciser le titre en orientant l'auditoire ou le lecteur-auditeur sur l'histoire. Différents types de complexités sont utilisés.

2.1.2-1 : Le complément du nom

Le complément du nom est une adjonction nominale à un nom de base par l'entremise d'une préposition. Le mécanisme permet de mettre en situation hiérarchique des noms pour une précision du nom de base. Cette structure nominale du titre permet une entrée plus réelle dans le sens du récit. L'élément nominal ajouté permet de préciser le récit et de situer un peu plus le conte. Cette idée est illustrée par les exemples suivants :

- *Le champ d'entraînement des meuniers* (F. Beney, 2007, p.250)
- *L'origine des paroles du chant du poro* (F. Beney, 2007, p.250)
- *Le porteur d'hernie* (F. Beney, 2007, p.250)
- *Le destin de Tchirinan* (A. Yéo et D. Soro, 2012, p.53)

La complexification par le complément du nom permet de préciser le nom de base pour introduire davantage le conte en orientant la réflexion et la curiosité de l'auditoire ou du lecteur.

Dans ces exemples, le complément de "entraînement", "meunier" permet de préciser et de qualifier respectivement "chant" et "entraînement".

On considérera donc comme base "champ" qui indique le lieu qui a pour but "l'entraînement". En plus, le complément de nom indique qu'il s'agit des meuniers. La hiérarchisation morphologique du groupe nominal permet de s'inscrire en plein dans le récit en donnant à l'auditoire ou au lecteur-auditeur des indices sur le récit à venir. Le complément de nom agit comme un qualificatif pour pénétrer le récit de conte. Le qualificatif par le complément de nom peut être direct, c'est-à-dire par adjectivation.

2.1.2-2 : Le complément adjectival

L'adjectif est une sorte de subordination dans le groupe nominal pour préciser la base nominale dans le titre. La modification du nom a pour objectif de préciser le titre, afin de mieux le circonscrire. Cette idée s'explique à travers les exemples suivants :

La flûte enchantée. “ (B.Koné, 1999, p.43)

La pêche spéciale” (B.Koné, 1999, p.66), *La houe magique,* "(B.Koné, 1999, p.97)

Les adjectifs "enchantée", "spéciale", "magique", spécifient les noms dans les titres et orientent admirablement le récit à venir. Ces adjectifs nous conduisent dans le merveilleux et donnent un avant-goût de l'histoire, une histoire extraordinaire. La

variation morphologique des titres a, en fait, un rôle de caractérisation et de motivation à l'écoute ou à la lecture du conte. On constate aussi ce fait dans la coordination.

2.1.2.3 : La coordination

La coordination est une expansion qui consiste à mettre ensemble deux noms, dans le cadre des titres des contes, au moyen de conjonction de coordination. Le plus souvent, le lien "et" est utilisé pour mettre en parallèle les personnages principaux du conte. Ce type de titre sert à évoquer les protagonismes en établissant implicitement une confrontation. Cela se justifie par les exemples suivants :

La vieille femme et le génie " (B.Koné, 1999, p.9) *L'enfant, la flûte et le génie*"(M.K Kouakou, 1981, p.99), *La diable nain et le pêcheur*"(M.K Kouakou, 1981, p.99)

Ces titres permettent, par leur forme, de présenter tous les personnages principaux du conte, en établissant une relation entre eux. Cette relation n'est pas précisée et c'est ce qui suscite l'intérêt.

La coordination dans les titres peut être simple lorsqu'il a deux éléments "La vieille femme et le Génie", "Le Diable nain et le pêcheur". Ici, les deux termes sont mis dans une sorte de parallèle pour pousser l'auditoire ou le lecteur-auditeur à s'interroger.

La coordination est énumérative lorsqu'il y a plus de deux éléments en présence. Ainsi, on cite les éléments, et la conjonction de coordination se place avant le dernier élément. C'est le cas du conte "L'enfant, la flûte et le génie". Ici, l'accent est mis sur les relations entre ces différents éléments dans le questionnement de curiosité à travers le titre. Le titre coordonné a donc pour intention de motiver l'auditoire ou le lecteur. Mais la présence de deux noms dans le titre n'est toujours pas évocatrice de deux personnages distincts. Il peut s'agir d'un seul personnage qu'on qualifie. C'est le cas des noms composés qu'on retrouve dans la présentation du conte.

2.1.2-4 : Les noms composés

Les noms composés s'inscrivent dans la création lexicale. La mise en relation de deux noms distincts dans une appartenance qualificative permet de créer un mot propre, spécifique. Ce procédé permet de caractériser le titre des contes ivoiriens. En témoigne l'exemple suivant :

Le gigot-de-vin" (T.M. Touré, 1983, p.31)

Ce genre de titre n'est pas très fréquent dans les contes ivoiriens, car il est la réalisation d'un effort considérable de condensation et de créativité grammaticale et lexicale. En effet, dans cette composition nominale, il y a une base et un élément qualifiant. Dans cet exemple, on parle d'un gigot, pivot du groupe nominal.

Le gigot est un devin. Par fusion nominale sur la base adjectivale, nous avons : gigot-devin. Ici, on constate que la morphologie du titre peut être un exercice difficile opéré par le conteur pour susciter l'intérêt

2.1.2-5 : Les groupes prépositionnels

Le groupe prépositionnel est un groupe nominal qui a pour support une préposition pour orienter le récit à venir. Cette idée se justifie à travers l'exemple qui suit :

- *À propos de l'Alliance inédite du chien et du chat* (A. Yéo et D. Soro, 2012, p.53)
- *L'hyène punie par son égoïsme*, (B. Koné 1999, p.50)

Dans l'accroche du premier texte, la locution prépositive "à propos de" permet de diriger le sens du titre. On précise qu'il sera question de l'alliance inédite du chien et du chat. C'est une sorte de questionnement implicite du conteur à l'auditoire. Il demande si son auditoire sait l'histoire de l'alliance entre le chien et le chat. Cette disposition du conteur vise à solliciter l'attention et la participation de l'auditoire ou du lecteur-auditeur à cette séance éducative, dans une atmosphère triviale

2.1.2-6 : Les noms apposés

Les noms apposés dans les titres mettent en relation deux propos "synonymes". C'est une sorte de qualification dans les contes ivoiriens, d'un nom propre ayant cette valeur pour préciser le propos à venir. Ces exemples justifient ces propos

- *Katchandé*, (A. Yéo et D. Soro, 2012, p.39)
- *Le fils ingrat* (A. Yéo et D. Soro, 2012, p.69)
- *Massa le cheval immodeste*" (B.Koné, 1999, p.50)
- *L'Autruche, l'élue*" (B.Koné, 1999, p.39)

Les noms en début du groupe nominal "Katchandé", " Massa" ou "L' Autruche", sont qualifiés par les noms communs qui suivent. L'évocation du nom propre comme titre aurait pu suffire, mais le conteur, par le nom apposé qui a un rôle qualificatif, donne un avant-goût de l'histoire.

2.2 Les titres construits à l'aide d'une phrase

La phrase est l'énoncé complet d'une idée. Autrement dit, elle est un ensemble de mots organisés d'une certaine façon pour donner un certain sens. Elle commence par une lettre majuscule et se termine par une ponctuation forte. Cette pause peut être un point simple, un point d'interrogation ou un point d'exclamation.

Les titres des contes constitués de phrases sont de plusieurs ordres et représentés en différentes propositions. Ils se retrouvent à une faible proportion dans l'ensemble des contes analysés.

Nous avons les titres sous forme de phrase interrogative, déclarative, exclamative, les titres à propositions et les titres à discours.

2.2-1 : Les titres interrogatifs

Ces titres interrogateurs suscitent l'intérêt. Le conteur pose ainsi un problème à son auditoire ou au lecteur-auditeur. En séance de contage, une telle question-titre est une occasion pour le conteur d'échanger avec son public. Une telle discussion pose le problème du soir de conte.

Par ailleurs, la formulation du titre sous forme de question permet d'installer un réalisme dans l'histoire à conter. En effet, la forme interrogative permet de donner un caractère mythologique au conte. On recherche le début de quelque chose, la cause d'un fait : « comment naquirent les maladies » " (J. chatenet, 1999, p.30), "pourquoi les animaux font l'amour à leur mère ? (J. chatenet, 1999, p.30)," pourquoi les dents de l'araignée sont-elles noires ? " (F. Beney, 2007 p.256)

Le conteur par ce questionnement-titre entend conduire son auditoire, son lecteur-auditeur aux sources d'une réalité actuelle.

2.2-2 : Les titres déclaratifs

Ce sont des titres sous la forme des phrases déclaratives.

En guise d'illustration, il plaît d'apprécier les contes : *Le roi cherche un gendre*" (N. Silué, 2013, p.33)

La phrase simple déclarative est un énoncé complet qui permet d'affirmer quelque chose dans le titre. On exprime une évidence. "Le roi cherche un gendre". Dans ce conte, il sera donc question de la quête d'un gendre par le roi. La forme déclarative dans le titre

permet d'exprimer une certitude. Le conteur dit une vérité qui constituera la trame du récit. L'attention de l'auditoire est donc fixée : le conte peut être dit.

2.2-3 : Les titres exclamatifs

Ce sont des titres sous la forme de phrases exclamatives. Ces contes : *Comme la méchanceté est humaine !* (N. Silué, 2013, p.33), *Kundenin n'est pas une sorcière* (N. Silué, 2013, p.33). Les titres exclamatifs permettent de traduire des émotions sur une réalité. On exprime sa déception (comme la méchanceté est humaine !), l'assurance (kundenin n'est une sorcière !). Ici, le conteur laisse exploser ses sentiments en appréciant le conte à venir. Par cette extériorisation émotionnelle, il suscite l'intérêt de l'auditoire ou du lecteur-auditeur.

2.2-4 : Les titres impératifs

L'impératif permet de donner des ordres ou des directives. Dans le cas du conte, il permet de montrer la voie à suivre ou à ne pas suivre dans le cadre d'une phrase impérative-négative. Cette idée est attestée par l'exemple suivant :

Ne fais pas de mal à l'enfant d'un proche sinon cela retomberait sur toi. (F. Beney, 2007, p.258)

Dans ce rare cas de titre impératif dans le conte ivoirien, le conteur exhorte, conseille l'auditoire ou le lecteur-auditeur sur un acte répréhensif. Par ce procédé impératif, il pose ici une condition. Si tu fais du mal à l'enfant d'un proche, cela retombera sur toi. L'impératif devient une mise en garde qu'on justifiera dans le récit à venir. L'intérêt n'est que plus grand pour le public qui attend le développement.

CONCLUSION

En définitive nous pouvons retenir que le titre d'un conte est une partie importante de l'avant-conte. Ensuite, qu'il est une réalité textuelle qui sert de prétexte à tout le récit. Enfin, divers dans son existence, le titre n'est jamais une réalité grammaticale figée. Les contes ivoiriens définissent deux formes de titre : la forme nominale et la phrase. Ainsi les titres sous les formes nominales ou phrases non verbales sont dominants ou permanents chez les conteurs de chaque grand groupe linguistique. Ce choix opéré par les conteurs ivoiriens est lié au fait que le lecteur-auditeur, dès l'entame du conte, peut déjà avoir une idée sur les personnages qui auront à accomplir des actions. C'est une

technique pour l'écrivain-conteur d'être bref et de vouloir rapidement orienter le lecteur-auditeur sur le sujet. Ces titres sont plus faciles à comprendre même s'ils demandent plus d'efforts d'imagination aux lecteurs. Quant aux titres sous forme de phrase, ils sont plus explicites et poussent le lecteur à se laisser aller. Ces titres apportent moins aux lecteurs, car ils les amènent souvent à abandonner la lecture des contes parce qu'ils pensent avoir l'essentiel déjà du contenu du conte.

Références Bibliographiques

ANNE (N. Yeo), T. (David Soro), *Pourquoi le singe et le chien ne s'entendent pas?* Éditions Balafons, Abidjan, 2012.

ANO (N'Guessan Marius), *Contes Agni de l'Indénié*, CEDA, Abidjan, 1988.

BADJO (Monnet Bernadette), *Les mensonges de la nuit*, NEI, Abidjan, 2003.

CATHY (Millet) et Yves (Pinguily), Nathan, Paris, 1997.

DADIE Binlin (Bernard), *Le pagne noir*, Présence Africaine, Paris, 1955.

DADIE Binlin (Bernard), *Les contes de Koutou-AS-Samala*, Présence Africaine, Paris, 1982.

Encyclopaedia Universalis, 1985, Corpus II, E.U., Paris, 1105p.

FRANÇOIS (Beney), *Contes de Côte D'Ivoire*, L'Harmattan, collection Légendes des mondes, Paris, 2007.

KONE (Boundou), *La Houe magique*, EDILIS, Abidjan, 1999.

KOUAKOU (Martin Kouadio), *Soir d'Afrique*, NEA-EDICEF, Abidjan, 1981.

SILUE (Nazouan Patrice), *Contes et légendes de la savane*, NEI-CEDA, Abidjan, 2013.

TOUOUI Bi Irié Ernest, 2002, La Répétition comme projet esthétique et pédagogique du conte africain », in *En-Quête*, n°9, Abidjan, Educi, pp.143-157

TOUOUI BI Irié Ernest, 2009, *Contes Gouro de Côte d'Ivoire : valeur expressive et pouvoir de socialisation de l'homme*, Thèse de Doctorat d'État ès Lettres, Abidjan, Université de Cocody, 878p.

TOURE (Minan Théophile), *Les aventures de Tôpé l'Araignée*, Hatier, Paris, 1983.